

CLASSES EN LUTTE...



Pour une révolution sociale, éducative et pédagogique

Bulletin de la fédération CNT des travailleurs et travailleuses de l'éducation
hors série n°96- 17 novembre 2008

Grève nationale jeudi 20 novembre

Parce qu'il est urgent d'agir avant qu'il ne soit trop tard !

L'autosatisfaction et le mépris affichés des ministres de l'Education et de la Recherche révèlent au fil des mois leur parti pris. Il s'agit moins de « réformer » l'école, le lycée ou l'université que de soumettre l'éducation nationale aux lois du marché. S'il y a de l'argent pour les banques, il n'y en a pas pour l'école. Suppression des Instituts Universitaires de Formation des maîtres ; suppression de 13500 postes pour la rentrée 2009, dont 3000 postes d'enseignants spécialisés des Réseaux d'aides pour le primaire ; recours à des emplois précaires, recrutement de personnels à la retraite pour combler les besoins de personnels de vie scolaire ou d'enseignants... Une politique purement comptable motive les décisions ministérielles : il faut en finir avec le service public d'éducation.

Cette logique économique s'habille des oripeaux du « bon sens », du mythe de « l'égalité des chances » et d'une vision fantasmée de la splendeur d'une école du passé.

Ainsi, les « nouveaux programmes » du primaire

réhabilitent « La Marseillaise », « L'Instruction civique » et les « fondamentaux » des maths et du français. Comme si l'école se résumait au formatage du bon citoyen et aux exercices à répétitions.

La semaine de quatre jours dans le primaire et la suppression de la carte scolaire cachent mal une philosophie discriminatoire : week-ends à la campagne et collèges de centres-villes pour les uns, cités et ghettos pour les autres.

Le « soutien » aux élèves en difficultés, hors du temps de classe, témoigne d'une idéologie réactionnaire. La culture scolaire y est légitimée comme seule clef de la réussite. Et l'échec, malgré cette aide, validera la hiérarchie sociale.

Jeudi 20 novembre, l'ensemble des organisations syndicales, du primaire au secondaire, appelle à une journée de grève. Elle s'inscrit dans une semaine d'actions pour l'éducation. Il serait pédagogique de la reconduire, cette grève !



La CNT-FTE est un syndicat indépendant qui fonctionne sans subvention, uniquement avec les cotisations des adhérents. La CNT-FTE tourne en autogestion, tout est décidé en assemblées générales dans chaque syndicat, les mandats sont tournants et révocables à tout moment, il n'y a pas de permanents et tout travail est bénévole. Chaque syndicat appartient à une fédération. Nous appartenons à la fédération des travailleurs-ses de l'éducation. L'ensemble des fédérations forme la confédération. UN SYNDICAT ! Parce que cette forme d'organisation englobe à la fois le champ économique, politique, social et culturel. DE COMBAT ! Parce que les grandes avancées sociales n'ont été arrachées que dans l'action et la mobilisation. AUTOGESTIONNAIRE ! Parce que les décisions doivent être prises à la base par les syndiqués eux-mêmes. SOLIDAIRE ! Parce que les hiérarchies s'opposent à la construction d'une société égalitaire et autogérée. ANTICAPITALISTE ! Parce que nous fabriquons toutes les marchandises et assurons tous les services, nous devons alors les orienter pour le bien de toute la collectivité. C'est pourquoi le syndicalisme doit être porteur d'un projet de changement... un projet révolutionnaire.

Suppressions de postes, nouveaux programmes, stigmatisation des élèves en difficultés...

Darcos encore une couche

POUR LE PRIMAIRE

Qu'on ne s'y trompe pas, le samedi libéré cache mal une année qui désorganise profondément notre rôle. Repérer, évaluer, diagnostiquer, classer, répertorier, sélectionner...et fichier, voilà désormais le coeur de notre travail. Or, l'école ne se résume pas à enregistrer les performances des élèves en français ou en mathématiques. Raisonner, critiquer, penser, coopérer, s'exprimer, rêver, sont les actions éducatives fondatrices pour accéder à l'autonomie du jugement et de la pensée et à l'épanouissement.

SOUTIEN SCOLAIRE...

Les processus d'apprentissages ne relèvent pas d'une action « rationnelle ». Ce n'est pas en mangeant plus de maths, plus de français, en petits groupes, comme des petits enfants à qui l'on donnerait la becquée avec un amour et une attention toute maternelle, que l'échec scolaire va reculer. Sauf à se donner bonne conscience... Au contraire, c'est assigner chacun à sa place : « les bons, les sans problèmes, les en difficultés, les désespérants ». Tout cela consigné dans des fichiers qui devront remonter dans les inspections. On nous demande de tracer les parcours scolaires... Nous ne pouvons l'accepter. Apprendre est une prise de décision personnelle et volontaire. Un acte d'émancipation collectif. Pour cela, nous devons penser collectivement notre travail. Nous revendiquons 24h avec les élèves et 3h de concertation.

SUPPRESSIONS DE POSTES ET DISPARITION DES RÉSEAUX D'AIDE

Le travail avec les collègues des réseaux, dont nous n'avons pas épuisé les possibilités qu'il nous offre, est une manière de nous sortir de notre isolement dans les classes... une reconnaissance explicite qu'un travail d'équipe est nécessaire. L'an prochain, si personne ne s'y oppose, nos collègues maîtres E et G seront réaffectés sur des postes classiques. 3000 postes du RASED seront ainsi supprimés. Les Réseaux d'Aide Spécialisés aux Elèves en Difficultés doivent être maintenus, développés... L'addition s'alourdit, ce seront 6000 postes qui disparaîtront dans le primaire et 7500 dans le secondaire.

EVALUATIONS... NOUVELLES INSPECTIONS... ET NOUVEAUX CHEFS !

Rares sont les niveaux qui échappent maintenant aux évaluations locales, départementales, nationales... Elles serviront à n'en pas douter aux nouvelles inspections, du style : « Vos élèves ont-ils atteint les objectifs fixés ? ». Il serait peut-être enfin temps de les boycotter ! Darcos envisage, pour la rentrée 2009, de créer des EPEP (Etablissements Publics de l'Enseignement Primaire). Ces établissements regrouperaient plusieurs écoles, seraient gérés par un Conseil d'administration où les enseignants seraient minoritaires et les élus municipaux bien représentés. Pire, ces EPEP seraient présidés par un chef d'établissement. L'école a-t-elle besoin d'un nouveau petit chef ?

ENTRAVE AU DROIT DE RÉUNION ET DROIT DE GRÈVE

En instituant, pour l'école primaire, un « service minimum d'accueil » les jours de grève (Bulletin Officiel du 21 août 2008), Darcos voudrait bien en finir avec les journées d'actions et surtout les grèves reconductibles. Conscient que ce service minimum posera quelques problèmes d'organisations pour les mairies chargées de sa mise en place et soucieux d'éradiquer la moindre initiative des personnels de l'éducation, le ministre vient de rappeler que les heures d'informations syndicales (une heure mensuelle) devront se dérouler hors du temps de service. Jamais trop prudent !

L'application de réformes passées, sa politique comptable rend Monsieur Darcos inquiet quant aux réactions à venir des travailleurs de l'éducation. Il s'agit de limiter le droit de réunion et le droit de grève. Retour aux fondamentaux du patronat ?.. C'est surtout un important retour en arrière. Aujourd'hui Darcos limite le droit de grève dans le primaire pour mieux le faire demain dans toute l'Education Nationale et ailleurs.

POUR LE SECONDAIRE

LA RÉFORME DES LYCÉES

La mise en application de la nouvelle classe de 2nde est prévue pour la rentrée 2009. Les recteurs ne s'en cachent pas, cette réforme a été préparée dans un contexte budgétaire précis ! C'est sans nul doute la fin du baccalauréat en tant que diplôme national et anonyme, la remise en cause des statuts des enseignants et des missions statutaires des équipes éducatives, une redéfinition de tous les enseignements, à la carte et certainement au rabais.

SUPPRESSION DE LA CARTE SCOLAIRE

Au collège, la suppression de la carte scolaire a pour effet un renforcement de la non mixité sociale et de la ghettoïsation des établissements situés dans les quartiers populaires. Un exemple : au collège Louise Michel de Clichy-sous-Bois (Seine St Denis), 41 dossiers de dérogations ont été déposés pour contourner l'entrée en Sixième, 40 ont été acceptés par l'Inspection d'Académie. Résultats des courses : suppression de classes, disparition de l'option bilingue et une concentration plus forte d'élèves en très grande difficulté dans les classes.

SUPPRESSION DE POSTES ET DÉGRADATIONS DES ENSEIGNEMENTS

Avec les suppressions de postes (11500 pour la rentrée 2008 et 13500 prévue pour septembre 2009), on ne compte plus les établissements où les plafonds sont atteints, ce qui engendre des conditions d'étude (en terme d'espace, de matériel et d'aide au travail) toujours plus délicates. Dans le collège déjà cité, classé ZEP et EP1, la hiérarchie a même oublié (!) qu'une famille avait demandé le redoublement de sa fille en 5ème, pour ne pas avoir à atteindre le cap des 24 élèves sur ce niveau, et franchir le seuil qui prévoit la création d'une classe supplémentaire. Les Etudes Dirigées et les interventions d'Assistants-es Pédagogiques sont alors de bien frêles palliatifs qui servent plus à remettre en cause le statut des personnels (horaires, missions, conditions d'exercice) qu'à aider les élèves.

Autre conséquence : l'augmentation considérable des "compléments de services". Des collègues qui jonglent chaque jour entre plusieurs établissements. Résultat, il devient impossible de réunir les enseignants pour discuter des élèves ou du travail. Chaque professeur travaille de plus en plus seul et isolé !

Pour les lycées pro, le passage du Bac pro en 3 ans (au lieu de 4) permettra de réaliser encore des économies. Quant aux heures supplémentaires en contre partie des postes supprimés, c'est la politique de la carotte financière pour détourner les résistances. Ces HSA en masse a installé dans les établissements des disparités importantes : salaire, temps de travail. Les heures supplémentaires sont distribuées sans aucune transparence, négociées voire imposées par les chefs d'établissement. Ces pratiques ne font que renforcer des valeurs individualistes, opportunistes et clientélistes, aux antipodes de ce que devrait être l'école : unie, solidaire et collective.

UNE GESTION COMPTABLE ET FINANCIÈRE DES ÉTABLISSEMENTS

La gestion des établissements est soumise désormais à la contractualisation. Les élèves et leurs apprentissages ne sont ni au centre des préoccupations ministérielles, ni au coeur des nombreuses réformes. La pédagogie est devenue un gros mot qu'il ne faut prononcer aujourd'hui qu'entre gens « nostalgiques » d'une école d'un autre temps.

LA LUTTE OU L'AGONIE

L'école de l'Etat, inégalitaire, autoritaire et sélective ne nous a jamais satisfait. Néanmoins, le démantèlement du système éducatif a pris un rythme jamais atteint et renforce cette école du tri social. De la maternelle à l'université, les offensives se multiplient. Cela rend plus urgente la mobilisation de toutes celles et ceux qui, refusant l'individualisme et la compétition, construisent des pratiques coopératives et d'émancipation.

Sur la (non- ?)réforme des lycées

Une réforme qui risque de ne plus en être une

La réforme des lycées fait grand bruit depuis le début de cette année scolaire : abandon des sciences expérimentales dans le tronc des enseignements communs en seconde, diminution des heures en histoire-géo, peur de la destruction du baccalauréat, sentiment de l'introduction d'un enseignement à la carte.... Elle a donné surtout l'impression d'être faite dans la précipitation et de n'être qu'un nouvel écran de fumée visant à justifier des suppressions de poste. Le SGEN-CFDT veut accompagner et se montre favorable, le SNES claque la porte des négociations... Autrement dit, ce projet de réforme initial divise. Aujourd'hui, suite aux négociations, il semble que le gouvernement fasse franchement marche arrière, cela conduisant plusieurs associations (cahiers pédagogiques, ligue de l'enseignement, FCPE, Education et Devenir) à rédiger un appel commun (<http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Documents/docsjoint/appellycee.pdf>) exprimant, entre autres, leur crainte cette fois-ci d'une absence de changement.

La crainte de l'école à la carte

Craindre que le lycée devienne un supermarché des savoirs dans lequel l'adolescent ferait ses emplettes à sa guise a été une attitude courante parmi des professeurs syndiqués ou non. Pour notre part, nous ne pouvons que regretter que l'idée d'une plus grande implication de l'élève dans son parcours soit systématiquement une source d'angoisse. Le mythe selon lequel une école qui apporte un même contenu à tous serait une école de l'égalité des chances est tenace. Servir la même soupe à tous, c'est avant tout ne pas tenir compte de la diversité des appétits. Ces différentes inclinaisons à apprendre sont elles-mêmes fortement conditionnées sur le plan social. En un certain sens, donner le même cours de grec à un jeune indépendamment de son rapport à la culture héritée de son milieu familial, ce n'est pas mettre chacun dans une même situation de réussite. Il ne s'agit sûrement pas de prôner des classes de lycées constituées sur la base de critères sociaux ou de critères de niveau, mais bien au contraire de revendiquer un enseignement qui multiplie les approches au sein d'une classe volontairement construite sur la base de la mixité sociale et culturelle.

Pour un enseignement par projet, pour la prise en compte du choix de l'élève

A la CNT Education, nous nous revendiquons d'expériences passées visant à l'émancipation de l'élève (éducation libertaire pendant la révolution espagnole de 36, lycées autogérés, Summerhill, école Bonaventure...). Sans faire de ces expériences des modèles à reproduire stricto sensu, nous pensons que l'obligation scolaire n'est pas la meilleure solution pour générer la motivation, que l'uniformité des contenus et des méthodes ne permet pas la prise en compte de chacun, que l'implication des élèves dans le choix de ce qu'ils apprennent ne peut être que bénéfique. En ce sens, nous nous opposons à la réforme des lycées telle qu'elle était initialement prévue sur plusieurs aspects : mise en danger des sciences économiques sociales ainsi que des sciences expérimentales, réduction du nombre d'heures de cours menant à de nouvelles suppressions de postes, baisse des heures en histoire-géo..... Mais ce n'est pas l'enseignement modulaire qui en soi amène notre désapprobation même si on ne peut que regretter la tendance à la précipitation du gouvernement (réécriture des programmes en quatrième vitesse, absence de réflexion sur l'articulation des modules...)

Quelles conditions pour un enseignement qui intègre le choix de l'élève ?

Pour autant, cet enseignement modulaire ne peut être approuvé sans que certaines réflexions soient menées. L'absence d'une véritable éducation au choix risque d'amener des décisions d'orientation irréfléchies chez les élèves. On risque de les amener d'un collège très autoritaire et monolithique vers un lycée où on leur demanderait plus encore qu'avant leur point de vue. Cela risque de favoriser une fois de plus ceux qui ont une bonne maîtrise des codes scolaires, ceux-ci pouvant être par exemple, les enfants de profs ou bien souvent les enfants des classes moyennes et supé-

www.cnt-f.org/fte

POUR UNE ÉCOLE ÉMANCIPATRICE

POUR UNE RÉVOLUTION

PÉDAGOGIQUE

ÉDUCATIVE

SOCIALE

CNT FTE

FÉDÉRATION DES TRAVAILLEUR(SE)S DE L'ÉDUCATION

PALAIS DU TRAVAIL - 9 PLACE LAZARE GOUJON - 69100 VILLEURBANNE

Mail : fede-educ@cnt-f.org

rieures.

Il est nécessaire également qu'à côté des modules enseignés, des garde-fous soient mis en place pour que tous les lycéens soient capables de parler un langage commun sur un certain nombre de sujets : notions fondamentales en histoire-géo, sens de l'esprit critique, connaissance de la méthode scientifique....

Enfin, la possibilité de faire des choix durant la formation initiale doit s'accompagner d'un accès de droit à une formation tout au long de la vie.

Contre les réformettes, pour une autre éducation

Une des ambitions gouvernementales affichée à travers cette réforme était de combattre la hiérarchisation des filières (prédominance de la filière S). Un lycée basé sur un enseignement par modules à côté d'un tronc commun pourra-t-il y remédier ?

Aujourd'hui, les élèves et leurs familles sont plongés dans une société où est valorisée la guerre économique de tous contre tous. Parallèlement, l'éducation nationale prétend faire la synthèse entre deux aspects bien distincts de l'éducation : favoriser l'émancipation individuelle de chacun et permettre l'insertion professionnelle. De cela résulte une pression sociale qui elle-même induit une pression familiale à la hiérarchisation des filières. Il est ainsi prévisible que la hiérarchisation des filières fasse place à la hiérarchisation des modules. Les familles les mieux au courant sauront définir des stratégies plus ou moins conscientes permettant de mettre tous leurs rejets dans le même panier (valorisation des langues étrangères exotiques ou des langues mortes, valorisation des enseignements jugés peu tournés vers l'utilitarisme et remettant à plus tard la question du métier...). La hiérarchisation des savoirs à l'école (entre savoirs manuels et savoirs intellectuels par exemple) est à la fois une cause et une conséquence de la hiérarchisation des individus dans la société.

C'est pourquoi nous mettons en avant le slogan « pour une révolution pédagogique et sociale », car nous pensons qu'une éducation émancipatrice ne pourra se développer que parallèlement à la promotion d'une société qui remplace les valeurs de hiérarchie et de compétition économique par les valeurs d'entraide, de libre association, et de mutualisation des savoirs.

Darcos soutient l'échec !

1) Dans le primaire

La fin des RASED semble proche. Savamment entretenue par une communication volontairement floue et fausement maladroite de l'Institution. Ainsi, Darcos parle de réseau « de soutien » (!) en évoquant les RASED et l'aide personnalisée est mise en place sans concertation avec le RASED. Quant au guide adressé aux parents, page 9, au paragraphe « Comment votre enfant sera-t-il aidé ? », rien sur le RASED, on croit rêver !

Mais c'est quoi le RASED ? C'est le « Réseau d'Aide Spécialisée aux Élèves en Difficulté ». Une équipe d'enseignants dont le but est d'aider les élèves à mieux réussir à l'école. Y'a qui dans le RASED ? Difficile de résumer sans être trop réducteur et sans non plus se perdre dans des termes « péda-gogiques ». Je m'inspire d'une petite explication rédigée par la FNAME (l'association nationale des maître E) à l'attention des parents. Trois professionnels au minimum :

- le maître E : Pour une approche dite psycho- pédagogique pour aider les élèves à surmonter leurs difficultés à apprendre et à comprendre : apprendre à réfléchir, apprendre à se souvenir, à savoir-faire, à oser, à faire l'expérience de la réussite en essayant de donner du sens à ce qui se passe à l'école.

- le maître G : Pour une approche dite « rééducative » avec les élèves trop timide ou trop excités qui n'arrivent pas à travailler. En dessinant, jouant, construisant, créant, on fait le pari que l'élève puisse se libérer de ce qui l'empêche d'apprendre...

- le psychologue scolaire : Il fait le lien entre l'enfant, la famille, l'école et les structures extérieures et utilise des tests, dessins, et la parole pour mieux cerner les besoins de l'enfant. En parallèle, il participe également à la conception, au suivi et à l'évaluation des projets d'intégration des enfants en situation de handicap.

Pour ces trois professionnels, les relations instaurées avec la famille sont vitales. En réalité, bon nombre de RASED sont incomplets depuis plusieurs années (pas de maître E à tel endroit, plus de maître G), les remplacements sont inexistantes. Psychologue scolaire en congé maternité jusqu'en mars ? Bah... pas de psychologue scolaire jusqu'à là, alors ! Quand ils sont complets, ils sont insuffisants (cas de RASED fonctionnant avec une maîtresse G pour 20 écoles !). Souvent, on retrouve sur ces postes des enseignants faisant fonction (qui n'ont pas la formation correspondante) et les IEN en profitent pour les détourner de leurs missions en leur demandant de faire du soutien en classe. Ces situations n'aident assurément pas vous l'aurez compris à pérenniser le bon fonctionnement des RASED.

Aider les élèves à l'école ? C'est du soutien en fait !

Point de détail diront certains, mais c'est pourtant l'essence de notre métier : notre rôle n'est pas du renfort pédagogique, mais bien une prise en charge globale des difficultés de l'élève, nécessitant une approche plus globale (dite « systémique » pour employer des gros mots). Si l'élève ne réussit pas à l'école, c'est rarement parce que petit diable qu'il est, il a envie d'ennuyer son maître, d'embêter ses parents. Chaque élève a une histoire, un passé affectif, une relation à l'autre, au savoir et à l'école dont il ne peut se défaire à 8h20 comme on enlève son anorak. C'est pour cette raison que les maîtres travaillant en RASED sont spécialisés (dans l'absolu pour être efficaces), non pas qu'il s'agit de super instit qui savent tout, mais bien que leur façon de travailler requiert un regard particulier et des comportements qui ne sont pas innés....

Le soutien est assuré par des maîtres qui réexpliquent en petit groupe une notion qui n'a pas été bien comprise. Intervention qui peut être judicieuse pour des élèves qui manifestent des difficultés d'ordre « attendue », inhérentes à tout apprentissage... Mais là je doute: le soutien est fort inutile pour les élèves en grande difficulté, si ce n'est éventuellement exacerber une fois de plus leur souffrance de ne pas réussir à l'école.

« Travailler plus pour apprendre plus » ? Pas avec ces élèves en tout cas ! « Travailler autrement ? » Assurément ! Avec les parents, les structures extérieures, les enseignants... Tiens, les enseignants ! L'une des critiques les plus fréquentes en matière

d'échanges entre enseignants en classe et RASED, c'est le manque de temps. Le temps, sujet récurrent... Il aurait été de bon ton de libérer les deux heures du samedi matin aux enseignants pour leur permettre de rencontrer, échanger avec les principaux adultes qui partagent la vie des élèves les plus en difficultés. Certaines écoles ont eu le courage de refuser la mise en place des aides personnalisées. Pourvu que ces initiatives fassent tache d'huile. Tiens, moi j'en propose une : « Vous connaissez la nouvelle loi liberticide en matière de procédure préalable au déclenchement d'une grève ? Si tu fais grève et que tu le dis pas 48 heures avant, t'es puni... Par contre, tu peux dire que tu fais grève 48 heures avant et pas la faire... Tu viens bosser, tu perds pas ton salaire, les élèves sont pas là (puisque t'as dit que tu faisais grève...). Et tu as 6 heures pour échanger sur tes pratiques avec tes collègues, te demander comment tu vas faire bosser tes élèves qui sont en difficulté dans ta classe, parler avec les collègues du RASED pour qu'ils t'expliquent comment ils travaillent, rencontrer pour du vrai les parents qui n'ont pas démissionné mais pour qui tout n'est pas toujours simple.... Tout ça pour du vrai, pas entre deux portes et un café tiède ! ».

Darcos liquide les RASED !

La liste de 16500 postes supprimés l'an prochain est tombée. La situation est catastrophique dans le secondaire et, au niveau du primaire, parmi tant d'autres « réjouissances », 3000 maître E et G sont réaffectés et sédentarisés dans les écoles en lieu et place de 3000 enseignants partis à la retraite pas remplacés. Retournez en classe les fainéants du RASED ! Vous, les spécialistes de la difficulté scolaire, vous allez en avoir pour votre argent. Cachez ces élèves que je ne saurais voir, ceux qui ne comprennent rien à rien de l'exigence scolaire, que les autres puissent travailler en paix. Les autres, je vous conseille un pantalon confortable, 6 heures par jour sur une chaise, c'est pas facile, surtout en provenance directe de Grande Section. Quand vous aurez fini vos exercices de « Daniel et Valérie » page 12, vous commencerez votre dessin pour « Solidarité Défense ». Qu'un sang impur abreuve nos sillons... Malheureusement, vous avez bien compris que sortir des enfants parfois du néant pour leur permettre de suivre au final une scolarité presque classique n'intéresse pas nos chefs, bien plus enclins à s'exciter sur des préoccupations d'experts comptables. Pour nous, professeurs de RASED, l'enfant compte plus que la logique comptable ! Trop cher qu'ils disent ! Action ! On est tout plein et ils sont tous seuls !

E.L., stagiaire « maître E » à Lille
(sympathisant du syndicat CNT-SSEC 59/62).

2) Dans les collèges

On s'attend donc à la liquidation des RASED dans le premier degré. C'est pourtant l'extension du dispositif et de ses démarches au second degré qu'il faudrait envisager. Au collège, avec l'asphyxie programmée des très imparfaites SEGPA (Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté), et le retour des conceptions rigides de l'éducation, de l'instruction (mémorisation, récitation, rédaction, morale), le tri social est renforcé.

Aide aux devoirs, accompagnement scolaire ?

Les nouveaux dispositifs se multiplient hors temps scolaire pour les enseignants.e.s et les élèves : toujours travailler plus ! C'est le modèle des cours privés qui s'est diffusé dans les classes moyennes grâce aux réductions d'impôts. Mais les élèves en situation d'échec n'ont pas les outils pour faire les devoirs, expérimenter, approfondir, prolonger les activités de la journée. Leurs difficultés scolaires mais aussi psychologiques, familiales, et sociales sont telles que l'aide de l'adulte n'apporte que des solutions formelles et ponctuelles. Ces élèves en échec sont en outre les moins disposés à prolonger la journée (ces dispositifs s'organisent sur la base du volontariat des élèves) car ils n'aspirent qu'à fuir le contexte scolaire qui les dévalorise. Les « bons élèves » qui maîtrisent l'essentiel des apprentissages à la sortie des cours parce qu'ils ont intégré les normes des questionnements et des raisonnements, n'ont a priori pas besoin de ces dispositifs. Leurs parents rapportent fréquemment lors des rencontres avec les profs qu'« ils

ne travaillent pas beaucoup à la maison ». Tout cela profite donc davantage aux élèves qui ne sont pas en grandes difficultés et des études montrent que les progrès sont « d'autant plus importants et fréquents que les difficultés étaient initialement moindres ».

Un soutien à l'échec ?

Les élèves les plus fragiles sont stigmatisés (on veut aussi les fichier) mais leurs problèmes subsistent. Car sur le temps scolaire, en l'absence de moyens humains et pédagogiques adaptés (il faudrait dédoubler les classes, de véritables formations et des temps de concertation) ils restent livrés à leurs désarroi face à la succession des tâches insurmontables voire incompréhensibles qui leur « prennent la tête ». Tout cela contribue à enfermer l'élève dans une logique de fatalité.

La solution du redoublement relève des mêmes a priori idéologiques : recommencer le programme dans les mêmes conditions pédagogiques, psychologiques, familiales et sociales ne sert pas à grand chose.

On accompagne donc l'échec, plus qu'on ne le combat, pour rassurer les parents et c'est en fait le contrôle social qui est renforcé. Dans le cadre de l'égalité des chances républicaine, chacun doit saisir sa chance, saisir les béquilles tendues. L'échec devient alors une responsabilité personnelle et familiale (suspension des allocations, contrats de responsabilité parentale). Les responsabilités collectives, inégalités sociales, culturelles, tri social scolaire sont évacuées. En s'appuyant sur le fatalisme, le ministère peut poursuivre son entreprise de liquidation du collège unique, collège pour tous et toutes en multipliant les orientations précoces en 4ème-3ème avec en point de mire l'apprentissage à 14 ans.

La CNT pour une école émancipatrice

Chacun le sait bien, il y a plusieurs collèges, depuis longtemps et de manière accentuée ces dernières années avec la dérogation généralisée à la carte scolaire : des collèges pour pauvres, des collèges pour classes moyennes apeurées et des collèges pour riches ; avec toujours des programmes faits pour préparer au lycée, dans l'absence de réels moyens pour assurer l'épanouissement de tous et toutes. Nous refusons les filières, la mise en apprentissage automatique des jeunes qui ne trouvent pas leur place dans le collège actuel et qui la trouveront encore moins dans celui qu'on nous prépare.

Nous ne défendons pas pour autant le statu quo. Nous sommes pour une éducation intégrale pour tous (pour que la technologie ne soit pas la dernière matière et que les maths redeviennent ce jeu aux innombrables portes, et non un outil de sélection des élites par l'« intelligence » par exemple), pour des formes d'apprentissage impliquant les élèves, pour la gestion collective des établissements par ceux qui y travaillent et y étudient. Pour nous, c'est le projet d'une école émancipatrice.

Aldo, professeur de collège à Lille
(membre du syndicat CNT-SSEC 59/62).



Félicitations, encouragements, note de vie de vie scolaire....et maintenant les médailles !

Dans l'édition du 14 septembre du Parisien Dimanche, X.Darcos a déclaré que les bacheliers pourraient recevoir une médaille. "Elle serait de couleur différente, peut-être sur le mode des médailles sportives, or, argent, bronze, selon la mention obtenue", ajoute-t-il. "Nous réfléchissons encore aux modalités, mais l'idée est validée".

Des réactions négatives multiples ont été enregistrées, de la part de l'UNL pour les lycéens, de la FCPE et dans une moindre mesure de la PEEP pour les parents d'élèves, de la plupart des syndicats. La plupart des critiques portent sur le fait que la déclaration ne correspond pas à une attente ou sur la futilité des préoccupations du ministre.

Darcos, lui, avait anticipé d'autres objections en précisant que la validation du mérite relevait d'une "attitude pédagogique qui n'a rien de réactionnaire". Sans doute, est-ce une des modalités de « la bataille idéologique » que reconnaît mener le gouvernement, celle-ci consistant à présenter comme moderne tout ce qui est réac et comme réac tout ce qui relève du progrès social. Toujours est-il que voilà Darcos prêt à réhabiliter le mérite à papa, l'élitisme et la compétition, sans doute pour satisfaire une fois de plus cette fameuse majorité silencieuse à laquelle on peut facilement prêter toutes les intentions puisqu'elle ne les exprime pas par elle-même.

Mais c'est quoi le mérite en milieu scolaire ? Bien avant les médailles, il y a les félicitations ou les encouragements du conseil de classe. Les félicitations, c'est simple : si tu as 16 ou plus, tu as les félicitations. Mais les encouragements ? Les encouragements, c'est quand tu as moins de 16 voire bien moins, mais que tu as fait de ton mieux. Et on fait comment pour estimer que tu as fait de ton mieux ? Tu as rendu le travail en temps et en heure, tu as appris par cœur ce que tu ne comprenais pas et aussi tu n'as pas fait de bruit. En Côte d'Or, le conseil général a demandé durant plusieurs années aux collèges de désigner des « élèves méritants ». Mais attention, il ne s'agit pas de donner les noms des élèves qui réussissent. On en déduit qu'un élève méritant n'est pas un élève qui réussit. C'est plutôt un élève qui adopte la bonne posture face à son échec.

La note de vie scolaire, elle, a pour objectif de punir l'irrespect du règlement intérieur, en sus des classiques sanctions scolaires, ce qui ne peut qu'instaurer une forme de double peine. Mais elle prétend aussi valoriser ceux qui, malgré des résultats médiocres, se montre en quelque sorte « exemplaires ».

Le mérite scolaire, ce n'est pas seulement celui de la réussite aux examens comme dans le cas des médailles, c'est bien souvent l'acceptation de l'ordre scolaire malgré l'échec. L'élève méritant sera souvent timide et introverti, soigneux et appliqué. Il sera plutôt une fille à condition de ne pas trop faire preuve de goût pour les choses de la séduction. Il vient plutôt du monde rural que des zones urbaines. Il a du mal mais il essaye. Il participe mais pas toujours à bon escient. Il a bien intégré sa future infériorité sociale mais il cherche à progresser pour faire plaisir aux profs et aux parents. L'élève non méritant ? Il ne comprend pas les consignes, il ne comprend pas l'intérêt de ce qu'on lui apprend et le remet en cause. Il fait parfois preuve d'intelligence mais de manière non rentable sur le plan des notes ou de sa future réussite sociale. Il a du mal à rester assis sur une chaise sept heures par jour. Il a des ambitions supérieures à ce que pourraient lui laisser espérer les capacités que lui reconnaît le conseil de classe.

Il ne s'agit pas ici de dénigrer l'existence d'attitudes qui puissent avoir une valeur positive : s'intéresser à une matière indépendamment des résultats obtenus, avoir une attitude solidaire de manière générale, aider celui qui est en difficulté, être capable de reconnaître ses torts, chercher à participer aux débats de la classe malgré les incompréhensions....Mais toutes ces démarches ne prennent leur valeur que si elles s'inscrivent dans une logique désintéressée ! Nous laisserons à nos fameux restaurateurs de la morale, que sont dans le désordre Fillon, Chevenement, Darcos ou Ferry, l'immense mérite d'avoir pensé à récompenser les actes désintéressés. « Toute peine mérite salaire », nous répondront sans doute ces philosophes. Au fait, Xavier, à quand la rémunération du bénévolat ?

Tous contractuels

La contractualisation d'un établissement du second degré, c'est un contrat conclu entre celui-ci et l'Académie de tutelle, avec l'aval des collectivités territoriales concernées (conseils généraux en ce qui concerne les collèges et conseils régionaux en ce qui concerne les lycées.)

L'établissement se fixe des objectifs, décide de stratégies et d'actions pour les atteindre, bref, cherche à se donner les moyens d'y parvenir. Chaque année, l'établissement procède à son autocritique, (est-ce qu'on sera filmé comme le juge Burgaud ???) ou, en termes plus policés, à un diagnostic qui doit être validé par l'Institution.

En gros, les établissements s'engagent à choisir des objectifs, à mobiliser leurs ressources et à faire leur auto-évaluation ; et les services de l'Académie s'engagent à nous faire bénéficier de leur « soutien » et de leur « expertise, » et à donner la priorité aux objectifs dans la distribution des ressources.

Le contrat d'objectifs dont se dote un établissement doit être approuvé par son conseil d'administration et doit être en cohérence avec les textes. (On ne peut pas avoir comme objectif de faire savoir aux élèves, avant la 4ème, qu'il est plus immoral d'ouvrir une banque que d'en attaquer une.) Il s'inscrit dans le cadre du projet d'établissement.

Le cadre juridique de la contractualisation date de l'année 2005, (article 36 de la Loi d'Orientation et de Programme pour l'Avenir de l'Ecole du 23 avril 2005 et décret n° 2005-1145 du 9 septembre 2005.)

Dés l'année 2004 et le rapport Thélot, du projet de loi qui en a découlé jusqu'à la loi de 2005 elle-même ; les choses étaient claires et la messe était dite. Là comme ailleurs, les nouveaux outils de la nouvelle gestion n'ont pour but que de quantifier, fliquer et dégraisser.

Car enfin, quels avantages y a-t-il à la contractualisation ? Qu'est-ce que les établissements pourront bien en tirer ?

Une plus grande autonomie ? Il faut vraiment le dire vite : ils n'auront que la liberté de labelliser eux-mêmes les directives de la hiérarchie. En gros, se donner l'objectif de réduire l'échec scolaire c'est la même chose que se donner l'objectif d'améliorer le taux de réussite aux examens. Ça n'a aucun sens. Tous les acteurs de la communauté éducative souhaitent la réussite et le bonheur des élèves. Quel intérêt y a-t-il à choisir un titre creux ?

Mais à y regarder de plus près, ça a quand même un intérêt parce que les objectifs doivent être évaluables et évalués à l'aide d'indicateurs chiffrés.

On entre encore un peu plus avant dans la culture du résultat, dans la religion du chiffre.

On voit bien là où est l'intérêt, l'intérêt de l'État. Si je n'atteins pas mes objectifs d'amélioration de réussite à l'examen, alors l'IPR le saura, et il me mettra une mauvaise note, ou il me mettra

sous tutelle. Les parents le sauront, et ils mettront leurs enfants dans l'établissement voisin ou dans le privé. Comme dans l'établissement voisin, on a probablement eu la même réflexion, s'ils réalisent leur objectif d'améliorer la réussite à l'examen, mon bahut n'accueillera plus que les mauvais élèves, surtout que la carte scolaire est en train de disparaître. Du coup, ça me motive pour n'avoir comme objectif que ce qui fera plaisir au client. Bien sûr, on pourra choisir trois ou quatre objectifs et y glisser dedans une niaiserie « mange-pas-de-pain » comme « améliorer la formation citoyenne », mais tout en sachant que tout ce qui compte aux yeux du client, du chef d'établissement et de l'inspecteur, c'est la sacro-sainte réussite à l'examen. Et quand bien même on choisit une niaiserie citoyenne, on pourra toujours dire qu'il est citoyen de gagner des médailles au sport, par exemple, pour attirer des bons élèves en « pôle espoir ». D'ailleurs, est-ce que j'obtiendrai de l'aide en choisissant l'objectif « gagner des médailles » ou en choisissant l'objectif « être bien dans son corps ? » Lequel des deux peut sensément faire l'objet d'une évaluation chiffrée ? Il sera impossible de choisir l'objectif « accroître le goût des élèves pour les arts » puisque ce n'est pas chiffrable. « Rendre les espaces scolaires plus agréables » n'est pas chiffrable.

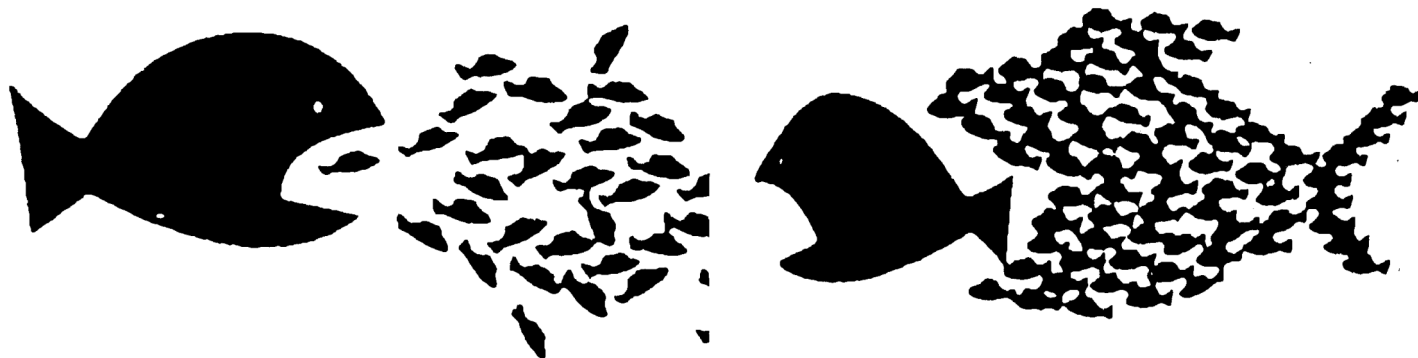
Et bien entendu, « favoriser l'émancipation des élèves » n'est absolument pas chiffrable.

Si l'État oblige de manière tacite les acteurs de l'éducation à dire qu'ils n'ont pas besoin de plus de moyens et d'une autre logique pour travailler mieux, alors il gagne absolument.

C'est diviser pour mieux dégraisser. C'est intelligent et ça pourrait se montrer, à nos dépens, très efficace. Passons sur le fait qu'il faut vraiment être bien demeuré, à l'heure des suppressions de postes et des compléments de service, pour rentrer dans le jeu de la compétition entre établissements, (et souhaiter ipso facto que les voisins soient moins bien lotis que soi,) alors qu'on a de bonnes chances de s'y retrouver un jour, TZR, ou pas.

Passons aussi sur le fait qu'il s'agit d'un bien étrange type de contrat, où l'une des parties s'engage à améliorer ses résultats alors que l'autre ne s'engage qu'à valider, dans son infinie sagesse, le travail des enseignants, et certainement pas à injecter des moyens financiers ou humains supplémentaires là où c'est nécessaire. Mais ce sur quoi il ne faut pas passer, c'est toute la logique destructrice et anti-pédagogique qui sous-tend la contractualisation : super-profs et super-établissements, compétition, soumission à l'ordre marchand, carotte et bâton, individualisation des carrières et uniformisation des méthodes, stigmatisation des faibles et valorisation des forts, flicage, clientélisme, logique comptable.

Nous appelons les conseils d'administration à voter contre les contrats d'objectifs. Nous appelons les commissions permanentes à ne pas se prêter à la mascarade de l'élaboration d'indicateurs chiffrés. Opposons à leur logique de managers notre respect de l'élève. Opposons nos pratiques collectives et solidaires à leur calculs de financiers et de flics.



<http://www.cnt-f.org/fte/>